LES CAUSSES
DU QUERCY

DE SITE EN SITE

NATURA 2000

L'actualité Natura 2000 des Causses du Quercy

Novembre 2018 / Numéro 13

Parc naturel régional des Causses du Quercy

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Causses du Quercy Géoparc mondial UNESCO

Les sites Natura 2000 du Lot

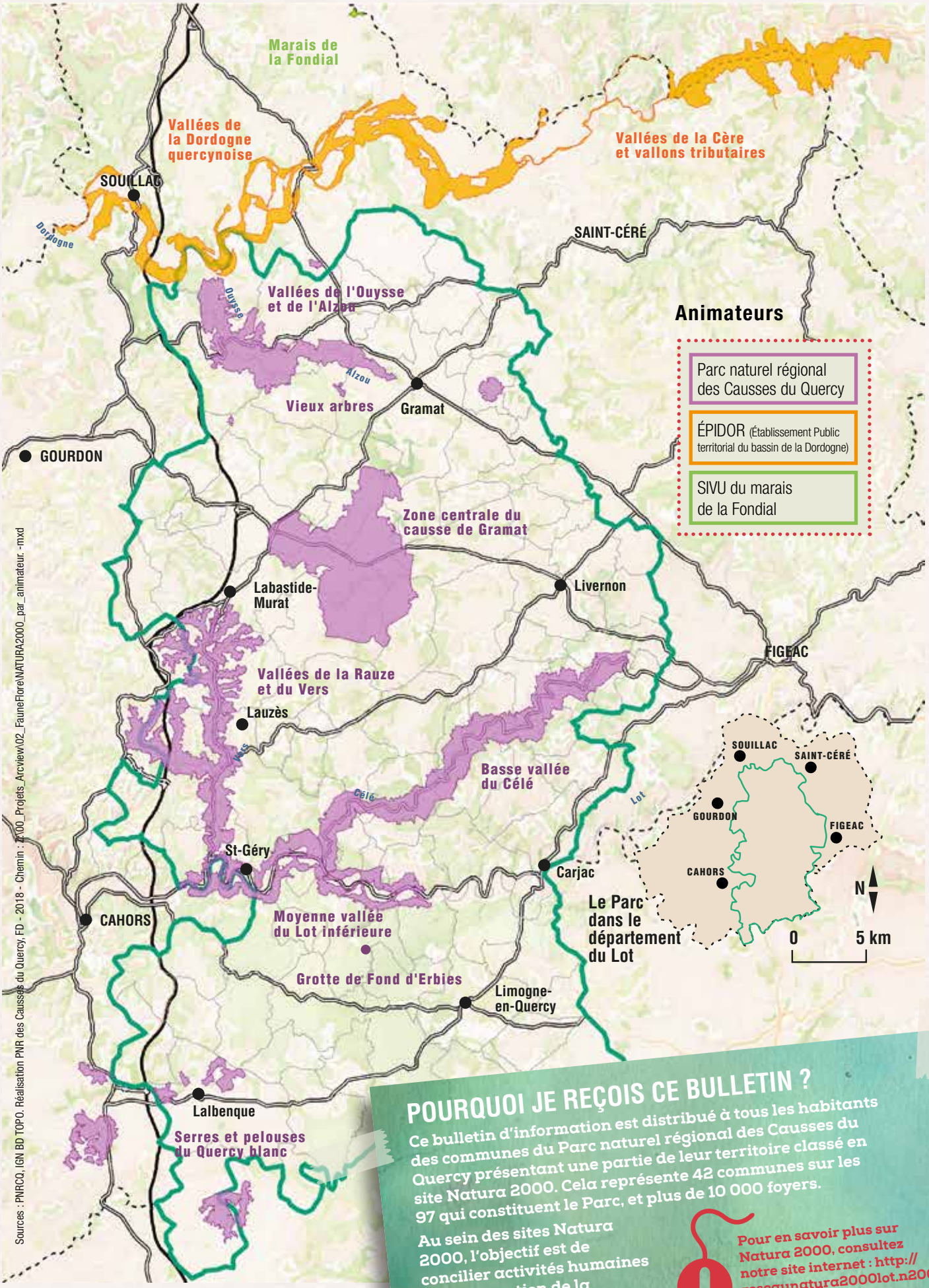

POURQUOI JE REÇOIS CE BULLETIN ?

Ce bulletin d'information est distribué à tous les habitants des communes du Parc naturel régional des Causses du Quercy présentant une partie de leur territoire classé en site Natura 2000. Cela représente 42 communes sur les 97 qui constituent le Parc, et plus de 10 000 foyers.

Au sein des sites Natura 2000, l'objectif est de concilier activités humaines et préservation de la biodiversité.

Pour en savoir plus sur Natura 2000, consultez notre site internet : http://reseaunatura2000lot.n2000.fr

Moyenne vallée du Lot inférieure

Des chauves-souris au bord du Lot

La commune de Saint Géry-Vers a souhaité augmenter ses capacités d'accueil pour deux espèces de chauves-souris : la **Barbastelle** et le **Murin de Bechstein**. Ces chauves-souris occupent habituellement les cavités naturelles créées par les pics verts dans les arbres. Elles participent à la régulation des populations d'insectes (y compris moustiques et pyrales du buis…).

Les arbres de la forêt de bords de cours d'eau sont souvent riches en cavités de ce type. Mais lorsque la ripisylve se limite à une seule rangée d'arbres et que ceux-ci sont régulièrement taillés, voire supprimés car considérés comme potentiellement dangereux pour les riverains et les plaisanciers, le nombre de cavités naturelles se réduit considérablement.

C'est pour pallier ce manque de cavités que 11 nichoirs à chauves-souris ont été posés par la commune sur les arbres du domaine public fluvial et sur ceux de parcelles communales, juste au bord de la rivière Lot.

Budget total de l'opération :
3 200 € financés à 80% par l'État et l'Europe et 20 % par la commune de Saint Géry-Vers.

© M. Esslinger

Cédric Brocard de l'association « Au fil des cimes » en train de poser un nichoir dans un platane.

Basse vallée du Célé

La reconquête des landes à buis et pelouses sèches se poursuit à Sauliac-sur-Célé

En 2018, des travaux de réouverture et de pose de clôtures ont été réalisés sur 50 hectares d'anciens parcours, en rive gauche du Célé : 4 parcs de pâturage ont été créés et sont utilisés par 3 éleveurs locaux. Ces surfaces s'ajoutent aux 15 hectares restaurés en 2017 et pâturés par des chevaux.

En 2018, un plan de gestion écopastorale a été élaboré par le Parc, la Chambre d'agriculture du Lot et les éleveurs. Ce plan doit permettre d'accompagner les éleveurs dans la conduite des troupeaux, en tenant compte des enjeux biodiversité, de la ressource fourragère et des besoins alimentaires des troupeaux.

L'Association Foncière Pastorale libre sauliacoise souhaite poursuivre le travail et reconquérir de nouvelles surfaces de pelouses et landes d'intérêt communautaire : 35 hectares en rive gauche du Célé, au niveau de Cussonat et Lamothe feront l'objet de travaux de restauration en 2019 et 2020, dans le cadre d'un 2ème contrat Natura 2000.

Budget total de l'opération :
62 000 € financés à 100 % par l'État et l'Europe

© C. Pelapratbiljara

Brebis caussenarde.

Vallées de l'Ouysse et de l'Alzou

Une densité de haies aussi élevée qu'en Bretagne

© PnrCQ

Les membres des comités de pilotage Natura 2000 à la rencontre des haies à Rocamadour.

Retrouvez toutes les informations sur les haies du Quercy dans le Livret **« Les haies : une richesse à préserver »** édité par le Parc.

Sur les causses, on remarque d'abord les étendues de pelouses et de forêts de chênes pubescents. Les haies, plus discrètes, sont pourtant bien présentes et en densité élevée (130 mètre linéaire / hectare en moyenne). Mais à quoi servent-elles ?

Les haies sont des espaces qui accueillent plus d'une vingtaine d'espèces d'oiseaux. Dans le Quercy, elles sont souvent associées à d'autres éléments renforçant leurs rôles d'accueil de la biodiversité tels que :

- les murets favorables aux reptiles ;
- les bandes enherbées qui accueillent des insectes auxiliaires intervenant dans la régulation des ravageurs des cultures et la pollinisation des fleurs et légumes ;
- les vieux arbres et arbres morts qui constituent des supports de vie pour les invertébrés et champignons dont la présence bénéficie aux animaux qui s'en nourrissent à leur tour.

Les haies sont de véritables écosystèmes jouant également le rôle de corridors écologiques : de nombreux animaux se déplacent en les suivant (notamment les mammifères terrestres et volants) car elles offrent une protection contre les prédateurs et le vent.

Les haies présentent de nombreuses qualités utiles à l'agriculture :

- elles améliorent les productions par l'effet brise-vent ;
- elles favorisent la vie biologique des sols et limitent leur érosion ;
- elles captent une partie des polluants des eaux et améliorent l'infiltration des eaux en profondeur ;
- elles créent un microclimat (ombrage, régulation de l'humidité…).

Pour leur entretien, il faut être attentif :

- à la période : la taille doit se faire hors période de gel, hors montée de sève et après fructification ;
- au choix du matériel pour limiter les risques d'endommagement des branches : l'épareuse doit être utilisée sur des branches de moins de 2 cm de diamètre (fréquence de passage tous les 1 à 2 ans).

Il est conseillé de conserver 1 à 2 arbres morts tous les 100 mètres de haies.

© PnrCQ

Chêne de la Pannonie

Vieux arbres du Quercy

Au château de la Pannonie, on protège les vieux arbres !

À Couzou, le parc du château présente des arbres plusieurs fois centenaires : **des chênes, des Érables de Montpellier, des Tilleuls à grandes feuilles.**
Ils accueillent des espèces de scarabées aux drôles de noms : **Taupin violacé, Lucane cerf-volant, Grand Capricorne.** Ces insectes utilisent des trous dans les troncs pour effectuer leur cycle de vie.
Ces arbres hébergent également des chauves-souris (telle la **Barbastelle**) qui se logent sous l'écorce décollée et des oiseaux comme les pics, chouettes…
Ces arbres majestueux participent du caractère patrimonial du parc et du château classés au titre des monuments historiques.
Soucieux de s'investir dans la préservation de ces arbres, les propriétaires du château ont signé un contrat Natura 2000 forestier pour réaliser des travaux : tailles d'éclaircie et d'allègement de branches pour réduire la prise au vent et éviter la casse des arbres. Les travaux de taille ont été réalisés au mois d'octobre sur 7 arbres par un grimpeur-élagueur.

Budget total de l'opération : 5000 € financés par l'État et l'Europe.

Les lacs de Saint-Namphaise et les points d'eau

Depuis 1998, le Parc naturel régional des Causses du Quercy recense les différents points d'eau du territoire. À ce jour, environ 700 points d'eau ont été identifiés (lacs de Saint-Namphaise, lacs rocheux ou creusés dans la terre).

Triton marbré

© J. Vergne

La richesse de nos lacs

Cachée sous la surface ou dans la végétation environnante, la faune des points d'eau est souvent discrète. Les animaux, depuis les insectes microscopiques jusqu'aux grands mammifères, sont pourtant nombreux à fréquenter ce milieu, occasionnellement ou de façon permanente.

Lac de Saint-Namphaise

© J. Vergne

Pas de poisson dans mon lac...

La faune et la flore d'une mare vivent en équilibre.

L'introduction d'espèces exotiques peut être néfaste pour la biodiversité. Les poissons tout comme les plantes exotiques (par exemple la Myriophylle du Brésil) déséquilibrent l'écosystème au détriment des espèces naturellement présentes. De nombreux dégâts s'ensuivent : prédation sur les larves d'insectes et libellules, mise en suspension de sédiments troublant l'eau et défavorisant le développement des plantes aquatiques.

© M. Jouffroy

Qu'est-ce qu'un lac de Saint-Namphaise ?

C'est une petite pièce d'eau dormante, de forme généralement rectangulaire, creusée dans la dalle calcaire.
Cet ouvrage présente trois côtés verticaux, sur une hauteur dépassant rarement le mètre, tandis que le quatrième, avec sa pente douce, offre un accès commode aux bêtes venant s'abreuver.
Aujourd'hui moins utilisés par l'agriculture, certains de ces lacs ne sont plus entretenus et ont tendance à s'envaser et à se fermer.

Quelques fausses croyances

Les mares des Causses du Quercy abritent des poissons à l'état sauvage.

FAUX Aucune espèce de poisson ne vit naturellement dans les lacs des causses. Ils ont tous été introduits par l'homme.

Sans les poissons, les larves de moustiques ne pourraient être régulées.

FAUX Les mares abritent les prédateurs naturels des larves de moustiques.

Les lacs et les points d'eau

Quelques espèces du Quercy

Les Odonates pondent des oeufs à la volée au-dessus de la mare ou dans la végétation aquatique. Leurs larves sont aquatiques et se révèlent de redoutables prédateurs d'insectes.

Julien Vergne

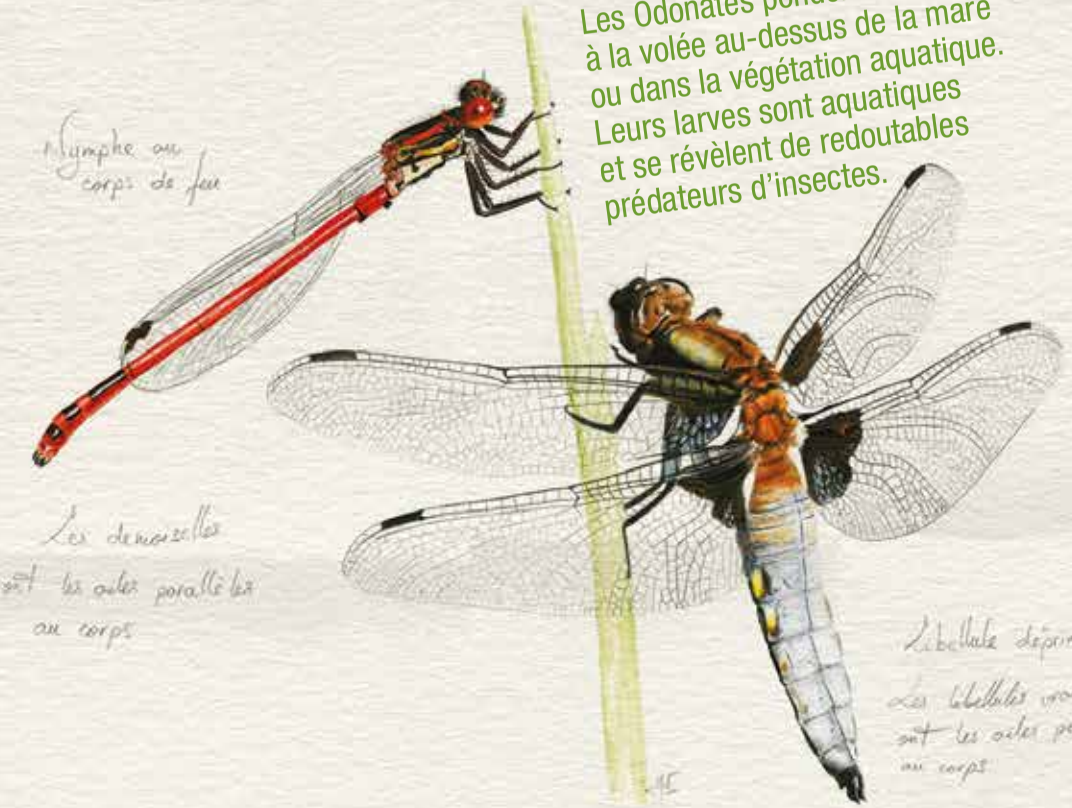

Les Characées sont des algues vertes pionnières, elles se développent dans des milieux aquatiques jeunes. Les potamots leurs succèdent généralement. Tandis que le Jonc des Crapauds se développe sur les bords des mares et pousse les pieds dans un sol gorgé d'eau.

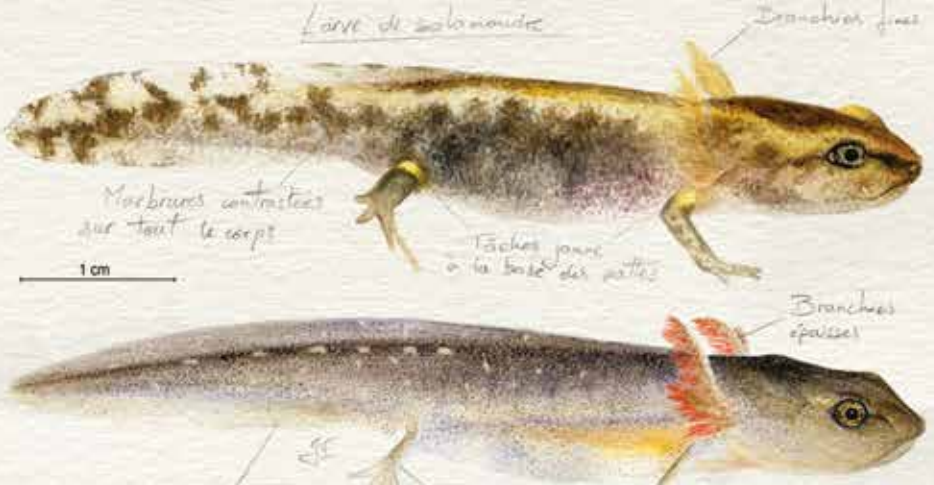

Contrairement aux tritons palmés et marbrés, la Salamandre tachetée est ovovivipare. Les œufs se développent à l'intérieur du corps de la femelle qui libère directement les larves dans la mare où elle est née.

Parc naturel régional des Causses du Quercy

NATURA 2000

les bons gestes

Vous avez la chance d'avoir un lac de Saint-Namphaise ou une mare chez vous, voici quelques bons gestes à adopter.

Avant de planifier vos travaux, vous pouvez prendre contact avec le Parc ou la LPO Lot.

Retirez les branches et les feuilles mortes

Conservez des zones d'eau libre
Quand la couche de vase devient trop épaisse, un curage peut être nécessaire pour éviter le comblement.
Attention cependant à la période d'intervention et à conserver l'étanchéité du point d'eau.
Prenez contact avec le Parc ou la LPO Lot pour des conseils.

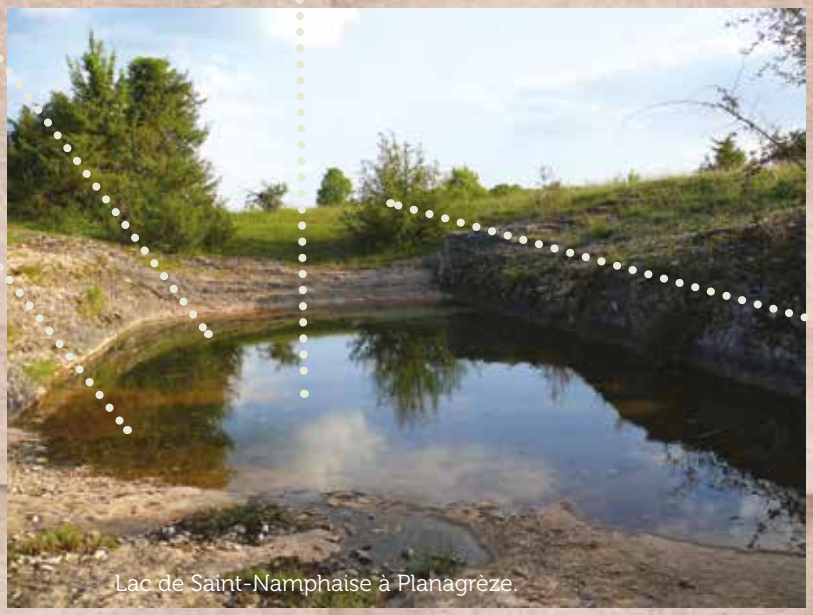

© R. Puissauve

Lac de Saint-Namphaise à Planagrèze.

N'introduisez pas d'animaux ou de plantes
comme les poissons, les tortues, les canards ou les plantes d'aquarium. Leur développement peut perturber voire détruire la vie du lac. Ne prélevez pas dans une mare voisine des œufs, des larves ou des têtards. Tous les amphibiens sont intégralement protégés par la loi et ne peuvent donc être déplacés ou prélevés. Laissez faire la nature : libellules et amphibiens viendront d'eux-mêmes. Votre lac trouvera son équilibre.

Maintenez des zones de refuge au bord des lacs : arbustes, haies, murets de pierres

Le Livret « Découvrir… les lacs et points d'eau des Causses du Quercy » est téléchargeable sur la page d'accueil du site : reseaunatura2000lot.n2000.fr

© M. Jouffroy

Le Parc organise des chantiers participatifs de restauration des mares
Retrouvez toutes les dates dans l'agenda page 12.

Vous souhaitez inscrire votre lac de Saint-Namphaise ou une mare au programme des chantiers parcipitatifs ? CONTACTEZ-NOUS AU 05 65 24 20 50

Zone centrale du causse de Gramat

La Caussenarde du Lot entretient les pelouses sèches

La Causse du Lot ou Caussenarde du Lot est **une race ovine française** originaire des plateaux calcaires des Causses du Quercy, rattachée au grand groupe des races pyrénéennes. C'est une brebis de grande taille avec une toison blanche, des oreilles et des lunettes noires caractéristiques.

De nombreux éleveurs des Causses du Quercy affectionnent particulièrement **cette race rustique** adaptée aux spécificités de notre territoire : une végétation maigre et un climat sec et aride.

Grâce à sa toison, elle résiste aux chaleurs estivales et même au froid de l'hiver. C'est une race adaptée à l'élevage en plein air intégral (pas de séjour à la bergerie).

Le pâturage joue un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité sur le territoire des Causses du Quercy. Les brebis et leurs bergers contribuent à maintenir des milieux ouverts en façonnant le paysage **(pelouses sèches et landes notamment)** dont la richesse biologique constitue une ressource fourragère précieuse pour l'alimentation des troupeaux.

© PnrCQ

Vallées de la Rauze et du Vers

Vous avez dit « AFP » ?

L'Association Foncière Pastorale (AFP) libre de la Rauze et du Vers a été créée en 2011 par l'adhésion volontaire de 90 propriétaires des communes de Cras, Saint-Martin de Vers et Nadillac. 150 hectares d'anciennes pelouses et landes pâturées ainsi que de bois et prairies de fauche sont mis à disposition de l'association.

L'objet de l'association est de réinvestir par le pastoralisme ces surfaces abandonnées par l'agriculture depuis plusieurs dizaines d'années pour préserver les milieux, lutter contre le risque incendie et valoriser des ressources fourragères pour les troupeaux.

L'AFP a mené plusieurs phases de travaux depuis 2012 financées par des contrats Natura 2000 :

- 60 hectares de pelouses, landes et bois, remis en pâturage à la Mossoronnière (Cras), à Grandval et Badourès (Saint-Martin de Vers), au plateau des Crouzets (Nadillac) ;
- 10 hectares de prairies de fauche dans la combe de Nadillac.

4 éleveurs locaux ulisent aujourd'hui ces surfaces réhabilitées.

Cet automne, 7 hectares supplémentaires sur le secteur de Combel de Gaillard à Cras ont fait l'objet de travaux de remise en pâturage (coût de 8000 €). Les moutons pâtureront les parcs au printemps 2019.

© PnrCQ

Budget total de l'opération :
8 000 € financés par l'État et l'Europe.

Propriétaires, élus et éleveurs se sont retrouvés le 10 juin pour faire le bilan des actions menées par l'Afp de la Rauze et du Vers.

© Marchal / PNRCQ

Grotte de Fond d'Erbies

Un site exceptionnel pour les chauves-souris !

La grotte de Fond d'Erbies semble accueillir une population constante de chauves-souris. C'est une bonne nouvelle, puisque ce site est le seul en France où l'on trouve d'importants effectifs de Grand et Petit murin, de Minioptère de Schreibers et de Rhinolophe euryale.

Mais où vont chasser les femelles la nuit ?

La colonie est une nurserie qui abrite plus de 1000 femelles gestantes puis allaitantes. Ces dernières ont besoin d'une ressource alimentaire adaptée pour passer cette étape dans de bonnes conditions. Des études ont révélé que les **Minioptères de Schreibers** pouvaient parcourir 40 km autour de leur gîte pour rejoindre leur secteur de chasse. **Le Rhinolophe euryale** a plutôt tendance à rester dans un périmètre de 10 km autour de son gîte de reproduction.

Des terrains de chasse favorables à proximité de la grotte favorisent aussi la présence des chauves-souris à Fond d'Erbies.

Les quatre espèces de chauves-souris de la cavité présentent des exigences écologiques distinctes quant à leurs territoires de chasse. Si le **Grand et le Petit murin** ont une préférence pour les milieux ouverts, le Rhinolophe euryale semble davantage utiliser les lisières de feuillus. Ainsi, le maintien de milieux naturels variés (forêts, prairies, pelouses) est essentiel pour la conservation des chiroptères de la grotte de Fond d'Erbies.

Claude Milhas, bénévole au Comité Département de Spéléologie du Lot

© Claude Milhas

Minioptère de Schreibers
Miniopterus schreibersii

Quelles sont les évolutions de la fréquentation des cavités du Lot par les chauves-souris ?

Les suivis hivernaux des populations de chauves-souris nous permettent de conclure à une évolution globalement positive des populations.

Les sites ont vu leurs effectifs évoluer à la hausse ou à la baisse, avec un taux de croissance moyen sur le Lot que l'on peut évaluer, pour les rhinolophes, à environ 10% sur les 12 années. Pour d'autres espèces (notamment les murins), les dernières données sont encore insuffisantes pour évaluer leur évolution.

Une étude rassemblant les données des 12 dernières années de suivi hivernal des chiroptères paraîtra prochainement dans le bulletin du Comité Départemental de Spéléologie.

Serres et pelouses du Quercy blanc

La restauration des pelouses à Labastide-de-Penne (Tarn-et-Garonne)

En 2016, un contrat Natura 2000 a permis à Romain et Stéphanie Bouniou de prendre en charge la pose de clôtures sur leur terrain. Deux parcs de pâturage ont ainsi été créés en 2017 et un troisième au printemps 2018. Ces aménagements permettent au petit cheptel de la famille (désormais composé de 3 chèvres, 3 brebis, 1 ânesse et 1 ânon, 1 jument et 2 alpagas) de réinvestir par le pâturage les milieux de landes et pelouses sèches abandonnés depuis 30 ans et en voie de fermeture.

En automne 2018, une dernière tranche de travaux prévoit la restauration d'un hectare de pelouses et landes par la réalisation de travaux de réouverture mécanique et de pose de clôtures.

Budget total de l'opération : 17 300 € financés par l'État et l'Europe.

NOUVEAU
Le livret « Découvrir... Les chauves-souris de Crégols » (sur demande auprès du Parc ou à la commune).

La page des « élus »

8 sites Natura 2000
1 structure animatrice : le Parc naturel régional des Causses du Quercy
7 Présidents de comités de pilotage

Depuis octobre 2018, le Parc est animateur de tous les sites Natura 2000 présents sur son territoire. Les comités de pilotage des sites Natura 2000 ont, au printemps, confirmé le Parc dans son rôle d'animateur sur les six sites qu'il pilotait déjà depuis plusieurs années, et validé la reprise par le Parc de l'animation de deux nouveaux sites : Zone centrale du causse de Gramat et Moyenne vallée du Lot inférieure.

En parallèle, les élus locaux ont été reconduits dans leur rôle de Président de comité de pilotage pour les sites Natura 2000 suivants :

- Vallées de l'Ouysse et de l'Alzou et Vieux Arbres du Quercy : **Daniel Boudot**, Maire de Couzou ;
- Basse vallée du Célé : **Daniel Bancel**, Maire de Sauliac-sur-Célé ;
- Serres et pelouses du Quercy Blanc : **Philippe Pariat**, adjoint au Maire de Lalbenque ;
- Grotte de Fond d'Erbies : **Didier Pech**, conseiller municipal de Crégols.

Trois nouveaux élus ont été désignés Présidents de comité de pilotage :

- Vallées de la Rauze et du Vers : **Brigitte Gabiot**, adjointe au Maire de Saint-Géry/Vers ;
- Zone centrale du causse de Gramat : **Chantal Méjecaze**, Présidente de la Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat, Maire déléguée de Fontanes-du-Causse ;
- Moyenne vallée du Lot inférieure : **Gérard Degletagne**, Maire de Cénevières.

Un mot de Marc Esslinger, naturaliste indépendant, animateur des sites Natura 2000 de la Zone centrale du causse de Gramat et de la Moyenne vallée du Lot inférieure de 2015 à 2018.

La mission d'animer les sites Natura 2000 que la DDT du Lot m'a confiée en septembre 2015 prend fin. Je l'ai assumée en collaboration étroite avec l'association SOLAGRO qui œuvre au quotidien pour que l'agroécologie et l'efficacité énergétique des exploitations agricoles deviennent une réalité dans toute la France et même au-delà de nos frontières. J'ai également travaillé avec l'Adasea d'Oc, la Chambre d'Agriculture du Lot, la DDT bien sûr, le Parc des Causses du Quercy et également le CRPF. Je tiens à remercier mes interlocutrices et interlocuteurs de ces différents organismes pour leur professionnalisme. J'ai eu plaisir à travailler avec eux. Merci aussi aux élus et aux agriculteurs pour les projets que nous avons pu mener ensemble au cours de ces trois années. Avoir été l'animateur de deux sites Natura 2000 fut pour moi une tâche nouvelle mais qui venait dans la continuité logique de mes expériences antérieures (expertise naturaliste, agro-pastoralisme). Je souhaite à l'équipe du Parc des Causses du Quercy, à Mme Méjecaze et à M. Degletagne, qui vont maintenant assurer l'animation et la présidence de ces deux sites Natura 2000, de monter de nouveaux et beaux projets pour la préservation de la biodiversité unique de ces territoires emblématiques du Lot.

© PnrCQ

De gauche à droite : Didier Pech, Chantal Méjecaze, Gérard Degletagne, Daniel Boudot, Philippe Pariat

© PnrCQ

Brigitte Gabiot et Daniel Bancel

Un comité de pilotage ou COPIL, c'est quoi ?

Établi au moment de la désignation du site Natura 2000, le COPIL est l'organe officiel de concertation et de débat. Présidée par un élu local, cette instance regroupe l'ensemble des acteurs concernés par la vie du site : services de l'État, collectivités, organisations socioprofessionnelles, associations, gestionnaires de l'espace, etc.

Le COPIL conduit l'élaboration du plan de gestion du site (Document d'objectifs) et veille à sa mise en œuvre.

Les Brèves des sites

© PnrCQ

Journée de valorisation en juin du travail des classes ayant participé aux projets éducatifs du Parc, Écomusée de Cuzals.

Des chauves-souris dans les écoles !
Depuis 2016, un programme éducatif est proposé aux écoles élémentaires du territoire du Parc. Neuf classes et plus d'une centaine d'élèves ont déjà suivi les trois ateliers du programme « Drôles de chauves-souris ». Cette année, c'est reparti : de nouvelles classes seront sélectionnées cet automne pour suivre les ateliers.

Ateliers du programme éducatif « Drôles de chauves-souris »
Décembre 2018 : atelier de présentation en classe des chauves-souris.
Janvier 2019 : découverte du monde souterrain / lecture de paysage : utilisation des espaces naturels par les chauves-souris.
Février à mars 2019 : trois séances de construction d'histoires drôles autour des chauves-souris avec un scénariste.
Juin 2019 : journée de restitution des travaux par les élèves.

AGENDA

Conférences / veillées
18 janvier 2019 à Quissac (salle des fêtes) à 20h30 : veillée « la faune cachée des vieux arbres ».
1er février 2019 à Carlucet (salle des fêtes) à 20h30 : veillée « la faune cachée des vieux arbres ».
8 février 2019 à Vers (salle des expositions) à 18h : veillée « la faune cachée des jardins ».
15 février 2019 à Corn (salle de la mairie) à 18h : veillée « la faune cachée des jardins ».
Toutes les dates des animations dans l'agenda du Parc
« Causseries n°30 - Septembre 2018 à mars 2019 » sur www.parc-causses-du-quercy.fr/causseries

Observatoires participatifs

Des observatoires participatifs arbres remarquables et points d'eau du territoire sont désormais disponibles.
N'hésitez pas à participer en partageant vos observations : www.parc-causses-du-quercy.fr/observatoires

Retrouvez toutes les informations et actualités des sites Natura 2000 du territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy et du département du Lot sur le site internet : http://reseaunatura2000lot.n2000.fr

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER :

Laetitia Givernaud

Marie-Clélia Lankester

Guillaume Lorette

Parc naturel régional des Causses du Quercy
11 rue Traversière 46240 Labastide-Murat
Tél : 05 65 24 20 50
lgivernaud@parc-causses-du-quercy.org
mclankester@parc-causses-du-quercy.org
glorette@parc-causses-du-quercy.org

Visitez le site Internet du Parc www.parc-causses-du-quercy.org

David BARTHES
DDT du Lot, Unité forêt, chasse, milieux naturels
127 quai Louis Eugène Cavaignac
46 000 Cahors
Tél : 05 65 23 62 29

NATURA 2000 DE SITE EN SITE N°13
L'actualité des sites Natura 2000 des Causses du Quercy
Directrice de la publication : Catherine Marlas, Présidente du Parc. **Rédaction :** M.C. Lankester, L. Givernaud (Pnrcq) ; M. Esslinger ; M. Gimaret (Solagro).
Relecture : PNRCQ (P. Andlauer, J. Choukroun, A. Kühnel, E. Villeneuve), DDT du Lot.
Photos de couverture : Yannick Gouguenheim, image-riviere.com
Illustrations : Valentine Plessy ; Julien Vergne ; Marion Jouffroy. **Carte :** PNRCQ (F. Daval). **Photos intérieures :** PNRCQ (L. Givernaud, M.C. Lankester, E. Villeneuve, P. Navizet), Marc Esslinger, C.Pelapratbiljara.com, Renaud Puissauve, Claude Milhas.
Conception graphique : Teddy Bélier Design
Impression : Techni Print
Tirage : 11 300 exemplaires
ISSN : 2105 - 3634

UNION EUROPÉENNE — l'Europe s'engage en Occitanie
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE